

CITADEL : UN LEVIER STRATEGIQUE POUR L'INNOVATION EN SECURITE AU SERVICE DES TRANSITIONS ECOLOGIQUES ET NUMERIQUES

Contexte

Le projet **CITADEL** (*Cluster for Innovation and Technology Adoption Driving European Leadership in Security*) est l'une des **16 initiatives Euroclusters** cofinancées par la Commission européenne dans le cadre du **programme pour le marché unique**. Il a pour but d'accélérer l'adoption de technologies numériques matures en conditions réelles ou quasi réelles, en favorisant la collaboration entre PME technologiques et acteurs opérationnels de la sécurité et de **financer des projets pilotes et de démonstration innovants dans le domaine de la sécurité**.

Open call 1

Le 24 février, CITADEL a ouvert son **1er appel à projets - sécurité et technologies digitales** -pour soutenir les projets pilotes et démonstrateurs innovants dans le domaine de la sécurité. Il vise à accélérer la validation et l'adoption de technologies numériques avancées telles que :

- Intelligence artificielle appliquée à la sécurité,
- Cybersécurité et protection des systèmes critiques,
- IoT et capteurs intelligents,
- Analyse de données et systèmes prédictifs,
- Solutions numériques pour la protection d'infrastructures critiques,
- Outils de gestion de crise.

Ils doivent s'inscrire à l'interface **des transitions numérique et verte** appliquées à la sécurité, notamment dans les domaines prioritaires suivants :

- Protection des infrastructures critiques,
- Résilience aux catastrophes naturelles et technologiques,
- Sécurité des environnements urbains.

L'objectif est de **renforcer la protection et la résilience des infrastructures critiques**, des **environnements urbains** et des **territoires** face aux **menaces physiques, cyber et hybrides**.

Calendrier de l'appel

- **Ouverture** : 24 février 2026,
- **Clôture** : 5 mai 2026 à 17h00 CET,
- **Sélection** : juin 2026,
- **Démarrage des projets** : octobre 2026,
- **Durée des projets** : 9 mois.

Modalités de candidature

Qui peut candidater ?

Les projets doivent être portés par un consortium de **deux entités juridiques indépendantes** :

- **Partenaire 1** : une PME du numérique
- **Partenaire 2** : un acteur utilisateur final du secteur sécurité

Condition essentielle : seules les PME établies dans un État membre de l'UE ou un pays associé au programme peuvent recevoir un financement.

Conditions financières

- Jusqu'à **60 000 €** de financement par projet
- Jusqu'à **17 projets** financés

Sessions d'information

Webinaire organisé par le Pôle de compétitivité **AKTANTIS**.

- **16 mars 2026**
 - 14h00 à 15h00 -> [webinaire d'information \(en français\)](#)

Déposez votre candidature sur la plateforme : [CITADEL](#).

Il est recommandé aux porteurs de projets d'anticiper dès à présent la structuration des consortiums, l'identification des partenaires européens et le positionnement sur les thématiques ciblées.

Pour toute assistance, le service Europe du Pôle Mer Méditerranée est à votre écoute : europe@polemermediterranee.com !